



**Dans un communiqué de presse rendu public le 1er juin 2021, son président du Conseil d'administration, le Coréen Sangki-Yi, révèle que sa structure a préfinancé la livraison de 3 millions de tests au gouvernement, et qu'elle demeure même dans l'attente du paiement d'une ardoise de 8,557 milliards de F.**

Dans le rapport d'audit de la Chambre des comptes, relatif à la gestion du Fonds spécial de solidarité de lutte contre la pandémie de Coronavirus, d'une enveloppe globale de 180 milliards de F, l'entreprise coréenne Mediline Medical Cameroon S.A. est clairement accusé de multiples griefs, notamment de malversations dans l'exécution des marchés à elle attribués dans le cadre de cette pandémie. Elle se taille d'ailleurs la part du lion des marchés de livraison des tests de dépistage, soit 94,93% desdits marchés, pour une valeur financière de 24,5 milliards de F.

Les auditeurs de la Chambre des comptes croient savoir qu'au 31 décembre 2020, Mediline Medical Cameroon a procédé à la livraison de 1.400.000 tests de dépistage au gouvernement camerounais sur les 3.000.000 qui lui avait été commandés. Ils déplorent par ailleurs le quasi-monopole de cette entreprise dans l'exécution de ce marché.

L'entreprise a tenu à faire une mise au point, en date du 1er juin 2021, pour apporter quelques clarifications à ce qu'elle considère comme une « campagne de désinformation très

préjudiciable à son image ». Dans un communiqué de presse de son président du Conseil d'administration, le Coréen Sangki-Yi révèle que, « entre le mois de mai 2020 et celui de janvier 2021, 1.900 000 tests au total ont été livrés sur les 3.000.000 tests préfinancés par Mediline Medical Cameroun et commandés par le Gouvernement du Cameroun », et que l'entreprise n'a été encore totalement remboursée après avoir préfinancé l'achat des tests.

« Mediline Medical Cameroun, qui n'a donc reçu aucune avance de démarrage, n'a perçu que 24 milliards 500 millions de FCFA. Sur les livraisons dûment effectuées, il reste à percevoir 8 milliards 557 millions 500 mille de F CFA auprès du Trésor public », assure Sangki-Yi, alors que sa structure est par ailleurs accusée d'avoir surfacturé les tests au Cameroun.

Au sujet de la commande des ambulances passée à Mediline Medical Cameroon par le Cameroun, la Chambre des comptes déplore qu'elles ne soient toujours pas livrées, alors que l'échéancier était fixé au 31 décembre 2020. « Compte tenu des spécifications propres à ces ambulances, des fermetures des frontières et du ralentissement des activités dus à la Covid-19, les ambulances sont en cours de livraison », se défend l'entreprise.

Le fil de l'actualité reste dominé par le scandale financier autour de la gestion du fonds spécial de lutte contre le Coronavirus, avec en front line des accusations portées sur le ministère de la Santé Publique et le ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Et depuis lors, c'est à qui mieux mieux. Chacune des entités épinglées s'emploie bon an mal an à se défendre pour tenter de se tirer d'affaire.

**EcoMatin**

---